

ACTION URGENTE

VIÊT-NAM. CRAINTES CROISSANTES POUR LA SANTÉ D'UNE PRISONNIÈRE D'OPINION

Trần Thị Thúy ne peut plus marcher sans aide, car les autorités pénitentiaires lui refusent les soins médicaux dont elle a besoin depuis avril 2015, date à laquelle on lui a diagnostiqué pour la première fois une tumeur à l'utérus. Prisonnière d'opinion détenue depuis son arrestation en 2010, elle a déclaré avoir peur de mourir à cause de ses conditions de vie effroyables en prison.

Trần Thị Thúy, membre de l'Église bouddhique Hoa Hao et militante des droits fonciers, purge une peine de huit ans d'emprisonnement à laquelle elle a été condamnée pour « activités visant à renverser » le gouvernement, au titre de l'article 79 du Code pénal de 1999. Elle a été arrêtée en août 2010 et est actuellement détenue au centre de détention d'An Phước, dans la province de Bình Dương.

Récemment, à la suite d'une visite, ses proches ont déclaré que sa tumeur à l'utérus continue de grossir et qu'en raison de la douleur, elle ne peut plus marcher sans aide. Trần Thị Thúy souffre également de furoncles douloureux sur tout le corps, qui grossissent lentement jusqu'à atteindre la taille d'un petit bol de riz puis explosent, dégageant du sang et du pus. Elle a en permanence six ou sept furoncles sur le corps, et dès que l'un d'eux explose, un autre se développe ailleurs. Malgré le risque réel d'infection, augmenté par le fait que Trần Thị Thúy dort sur le sol de sa cellule, les autorités pénitentiaires ont refusé de lui donner les pansements apportés par sa famille pour couvrir les furoncles.

De plus, ses proches ont informé à plusieurs reprises les autorités qu'ils étaient prêts à payer des soins médicaux privés, mais cela leur a été refusé. On ne sait toujours pas d'où viennent ces furoncles, et les autorités pénitentiaires continuent à lui refuser le traitement approprié, ainsi que le traitement pour sa tumeur à l'utérus.

La santé mentale de Trần Thị Thúy s'est améliorée depuis qu'elle a arrêté de prendre les médicaments fournis par les autorités pénitentiaires. Contrairement aux visites précédentes, où elle avait l'air désorientée et paranoïaque, ses proches ont estimé qu'elle avait retrouvé sa lucidité mentale et qu'elle pouvait à nouveau tenir une conversation cohérente. Trần Thị Thúy a déclaré qu'elle ne sait pas combien de temps elle pourra survivre sans soins médicaux et dans ces conditions de vie effroyables.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en vietnamien, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Trần Thị Thúy immédiatement et sans condition, car il s'agit d'une prisonnière d'opinion détenue uniquement en raison de ses activités pacifiques de défense des droits humains ;
- demandez-leur de veiller à ce qu'elle reçoive immédiatement les soins médicaux dont elle a besoin, dans le respect de ses souhaits, notamment un traitement à l'hôpital, et si cela n'est pas possible, d'autoriser sa famille à prendre les dispositions nécessaires pour qu'elle reçoive des soins.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 31 MARS 2017 À :

Ministre de la Sécurité publique
To Lam
44 Yết Kiêu St. Hoàn Kiếm District Hà Nội, Viêt-Nam
Fax : + 844 3823 1872
Courriel : ttll.mfa@mofa.gov.vn

**Formule d'appel : Dear Minister, /
Monsieur le Ministre,**

Premier ministre
Nguyễn Xuân Phúc
Prime Minister's Office
Hà Nội, Viêt-Nam
Courriel :
nguoiiphatngonchinhphu@chinhphu.vn

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :
Ministre des Affaires étrangères et vice-
Premier ministre
Phạm Bình Minh
Ministry of Foreign Affairs
1 Ton That Dam Street, Ba Dinh district
Hà Nội, Viêt-Nam
Fax : + 844 3823 1872
Courriel : ttll.mfa@mofa.gov.vn

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Viêt-Nam dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :
Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 284/15.
Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa41/3454/2016/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

VIÊT-NAM. CRAINTES CROISSANTES POUR LA SANTÉ D'UNE PRISONNIÈRE D'OPINION

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Trần Thị Thúy ne sera pas libérée avant août 2018. Selon l'acte d'inculpation, Trần Thị Thúy et six autres militants avec lesquels elle a été jugée sont accusés d'avoir été membres du Viet Tan ou d'avoir été associés à ce groupe qui fait campagne pacifiquement depuis l'étranger pour la démocratie au Viêt-Nam. Elle a refusé d'« avouer » les crimes pour lesquels elle a été condamnée, malgré la situation très difficile qu'elle doit endurer. En septembre 2011, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a adopté l'avis n° 46/2011 dans lequel il considère que la détention de Trần Thị Thúy et de ses six co-accusés est arbitraire et que ces personnes doivent être libérées et indemnisées.

Sa famille et elle sont membres de l'Église bouddhique Hoa Hao. Ses proches ont informé Amnesty International que la police les surveille en permanence et appelle régulièrement chez eux pour les interroger et les intimider. On les empêche souvent de voyager pour rejoindre des assemblées religieuses et la police leur a dit qu'ils seraient arrêtés s'ils protestaient contre ce traitement.

Trần Thị Thúy est dans un état de souffrance intense depuis qu'on lui a diagnostiqué une tumeur en avril 2015. Elle a déclaré à ses proches à de nombreuses reprises qu'elle avait peur de mourir en prison, en raison de son état de santé et du refus des autorités pénitentiaires de lui prodiguer des soins médicaux adaptés et appropriés, sauf si elle « avoue » les crimes dont elle a été reconnue coupable.

Malgré les trois jours de voyages dûs à la longue distance entre la prison et leur domicile, les proches de Trần Thị Thúy lui apportent de la nourriture tous les mois. Elle ne peut pas marcher jusqu'à l'endroit où la nourriture est cuisinée, et elle se fait crier dessus et insulter à chaque fois qu'elle demande de l'aide au personnel pénitentiaire. À cause de cela, elle mange souvent de la nourriture sèche et crue. De plus, les médicaments que lui apportent ses proches sont tenus sous clé par les autorités pénitentiaires et elle n'y a souvent pas accès du tout.

Le refus de fournir des soins médicaux dans de telles circonstances, qui implique le fait d'infliger intentionnellement des souffrances dans le but d'arracher des « aveux », constitue un acte de torture et viole en conséquence les dispositions de la Convention contre la torture, entrée en vigueur au Viêt-Nam en février 2015.

Bien que le Viêt-Nam a ratifié la Convention contre la torture, le pays n'a pas pris de mesures suffisantes pour se mettre en conformité avec ses dispositions. Amnesty International a recueilli des informations sur des cas de torture et de mauvais traitements sur des prisonniers d'opinion au Viêt-Nam dans rapport intitulé *"Prisons Within Prisons: Torture and ill-treatment of prisoners of conscience in Viet Nam"*, voir: <https://www.amnesty.org/en/documents/asa41/4187/2016/en/>. Trần Thị Thúy figure également sur la liste des 84 prisonniers d'opinion recensés au Viêt-Nam qui a été publiée en juillet 2016 (voir : <https://www.amnesty.org/en/documents/asa41/4389/2016/en/>).

Nom : Trần Thị Thúy
Femme